

Département de Dordogne



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PLAN LOCAL D'URBANISME **COMMUNE DE SAINT ASTIER**

Dossier de Modification Simplifiée n°1

Pièce n°4 :
Orientation particulière
d'aménagement modifiée (extraits)



202 rue d'Ornano
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 44 00 25
Fax : 05 56 52 65 88
e-mail : contact@creham.com

PROCEDURE	PRESCRIT	PROJET ARRETÉ	APPROUVÉ
ELABORATION DU PLU	Le 23/05/2002	Le 29/06/2007	Le 18/04/2008
MODIFICATION N°1	-	-	Le 30/01/2009
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1	Le 11/09/2014	-	Le

Orientations d'aménagement de la zone 1AUYYV

9 : Création de la zone d'activités "Astier - Val", carrefour d'activités"

Programmes :

-  Secteur à vocation préférentielle d'accueil d'activités industrielles (dont parcelle ISOA)
-  Secteur à vocation préférentielle d'accueil d'activités artisanales
-  Secteur à vocation préférentielle d'accueil d'activités tertiaires

Voiries, carrefours et cheminements :

-  Réseau viarie existant aux abords de la zone
-  Principe de voie centrale d'entrée de zone (tracés indicatifs)
-  Principes indicatifs de desserte interne à la zone
-  Principe de liaison RD 43 - VC n°2 (tracé indicatif)
-  Emplacement réservé n°9 : carrefour RD 3/ zone du Roudier
-  Principe de liaisons piéton/ cycle à créer (tracés indicatifs)

Principes paysagers :

-  Principes d'espaces verts (publics et/ ou privé) à mettre en place
-  Végétation existante à préserver, dont le noyer
-  Vitrine paysagère à constituer en façade de la RD 6089
-  Cône de visibilité, dégagement de la perspective de l'axe majeur de pénétration, orienté sur le clocher de l'église de Saint-Astier
-  Gestion hydraulique à mettre en place (localisation indicative)

